

# Communiqué

Pour diffusion immédiat

ASSOCIATION DES  
ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS  
CONVENTIONNÉS  
SANTÉ • SERVICES SOCIAUX



## L'amélioration des soins et services en CHSLD : une priorité de chaque instant

Montréal, le 20 septembre 2016 –L'Association des établissements privés conventionnés (AEPC) salue l'initiative du ministre de la Santé et des Services sociaux, Monsieur Barrette, annoncée hier en compagnie de ses collègues, concernant le recensement des meilleures pratiques en CHSLD. L'AEPC est convaincue que des pratiques exemplaires qui génèrent des succès doivent être disséminées et mises en place dans tous les CHSLD du Québec pour le mieux-être des résidents. Nous sommes heureux que le ministre Barrette porte une attention particulière à l'amélioration de la qualité de vie des bâtisseurs du Québec.

La directrice générale de l'organisme, Madame Annick Lavoie, profite de l'occasion pour lancer une invitation à Madame Marie Montpetit qui visitera des CHSLD performants au cours des prochaines semaines. « Nous assurons au ministre Barrette, à Madame Montpetit et à leurs collègues notre entière collaboration et les invitons à venir discuter avec nous de notre culture de qualité qui se vit quotidiennement dans les établissements privés conventionnés. Nous leur ouvrons les portes des établissements membres afin qu'ils puissent apprécier concrètement la qualité des soins et services offerts par les experts en hébergement avec services. », confirme Madame Lavoie.

Rappelons que trois établissements privés conventionnés membres de l'AEPC sur quatre détiennent le statut *Agréé avec mention d'honneur*, la plus haute distinction décernée par le programme d'accréditation d'Agrément Canada.

### À propos de l'Association des établissements privés conventionnés

L'Association des établissements privés conventionnés (AEPC) regroupe 30 propriétaires-gestionnaires de 57 centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) et 2 centres de réadaptation incluant des soins palliatifs répartis dans onze régions du Québec. Nos membres offrent un milieu de vie, un milieu de soins et un milieu de fin de vie à près de 7 000 personnes en grande perte d'autonomie.

— 30 —

Renseignements :

Sylvie Cajelait, conseillère en communication

Téléphone : 514-499-3630, poste 238 | Cellulaire : 514-366-5617 | [s.cajelait@aeqc.qc.ca](mailto:s.cajelait@aeqc.qc.ca) | [www.aepec.qc.ca](http://www.aepec.qc.ca)